

BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES

PIERRE RONDOT

TROIS ESSAIS DE LATINISATION
DE L'ALPHABET KURDE : IRAQ, SYRIE, U. R. S. S.

[EXTRAIT DU *BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES* DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, T. V.]

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

Toute la correspondance relative à la rédaction et à l'échange des publications doit être adressée à M. le Secrétaire du Comité des Publications de l'Institut français, au Palais Azem, DAMAS (Syrie).

Nos collaborateurs sont priés, pour la transcription des noms arabes, d'adopter les règles du *Journal asiatique*.

Tous les ouvrages français, arabes ou étrangers adressés à M. le Secrétaire du Comité des Publications seront mentionnés dans le *Bulletin*; ils pourront faire l'objet d'un compte rendu.

Les abonnements au *Bulletin* et le service des *Documents* sont assurés par les soins de la Librairie E. Leroux, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris (VI^e).

21 août 1937

Tiempun

[EXTRAIT DU BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, T. V.]

TROIS ESSAIS DE LATINISATION DE L'ALPHABET KURDE : IRAQ, SYRIE, U. R. S. S.

PAR

PIERRE RONDOT.

Suggéré par Volney, voici plus d'un siècle, comme «une grande et heureuse révolution morale, seule capable de régénérer l'Asie»⁽¹⁾, le remplacement pratique des caractères arabes par les caractères latins a été effectué, durant ces dix dernières années, avec un éclatant succès, par la Turquie kémaliste et par les républiques orientales de l'U. R. S. S. Ces deux réalisations — dont la première a surtout attiré l'attention de l'Europe — ne constituent cependant pas les seules entreprises de romanisation tentées dans le Proche-Orient : si le monde arabe, en effet, répugne à l'abandon de ses caractères traditionnels, consacrés par l'Islam ; si l'Iran craint de perdre, avec leur usage, l'accès de son immense trésor littéraire, un peuple doté d'une littérature écrite moins volumineuse, et dont la langue est plutôt trahie que transcrite par les caractères arabes, pouvait lui aussi tenter l'expérience : c'était le cas du peuple kurde, comme plusieurs de ses lettrés l'ont compris⁽²⁾.

I. — L'INADAPTATION DES CARACTÈRES ARABES

À LA PHONÉTIQUE KURDE.

Durant de longs siècles, la langue kurde est restée presque uniquement orale ; elle n'était écrite que dans d'assez peu fréquentes occasions, à l'aide de l'alphabet arabo-persan.

Mais, dès que les voyageurs européens ont abordé son étude, et que les

⁽¹⁾ C. F. VOLNEY, *L'alphabet européen appliqué aux langues asiatiques* : Épître dédicatoire à la Société asiatique de Calcutta, p. xviii ; édition Froment-Parmantier, Paris, 1826.

Bulletin d'études orientales, t. V.

⁽²⁾ Les noms kurdes cités dans cet article sont transcrits selon l'alphabet des Kurdes de Syrie, sauf lorsqu'il s'agit de noms de publications édités dans un autre système alphabétique.

jeunes lettrés kurdes formés dans les écoles de Stamboul ont entrepris d'écrire régulièrement dans leur langue maternelle, l'inadaptation des caractères arabes à la phonétique kurde est clairement apparue. De Morgan la note en ces termes :

« De même que l'alphabet arabe se prête fort mal à la transcription des langues aryennes de la Perse et des Indes, de même cet alphabet est tout à fait insuffisant pour rendre les sons kurdes, les intonations et l'accentuation des mots. Les rares exemples que nous possédons de la transcription du kurde dans les caractères arabes sont plutôt faits pour annuler le génie de ces dialectes que pour le fixer et le transmettre. . . . Il était nécessaire de constater tout d'abord que l'écriture arabe ne fournit qu'une transcription artificielle très incomplète des sons que présentent les idiomes kurdes. . . . La méthode orientale de transcription. . . . ne peut donner que des idées très fausses sur la phonétique kurde, vu que très souvent la même lettre possède plusieurs prononciations différentes, que les finesses des sons ne sont jamais rendues, et que les voyelles et leur accentuation font presque toutes défaut ⁽¹⁾. »

Au moyen d'un tableau de concordance, de Morgan relève les lacunes des sons kurdes dans la transcription arabe : défaut de certaines consonnes, extrême difficulté de figuration des voyelles ⁽²⁾. Un réformateur anglais de l'alphabet kurde, M. C. J. Edmonds, remarquera ultérieurement que « la mesure de l'impropriété de l'écriture arabe est illustrée par le fait qu'il n'existe que trois signes pour représenter toutes les voyelles et les consonnes faibles. . . . tandis que le latin n'en offre pas moins de neuf » ⁽³⁾. Certains sons vocaliques kurdes sont totalement inconnus aux Arabes; on se voit donc réduit, en écriture arabe, à exprimer des voyelles aussi différentes que *é* (long), dans *tér*, rassasié, et *î* (long), dans *dîn*, fou, par la même lettre *ي* : تير, دین.

Les combinaisons les plus ingénieuses échouent devant un pareil obstacle : l'émir Celadet Bedir-Xan, créateur de l'alphabet kurde en caractères latins de Syrie, en cite un exemple typique :

⁽¹⁾ Jacques DE MORGAN, *Mission scientifique en Perse*, t. V, 1^{re} partie, p. 8 et 54.

⁽²⁾ Jacques DE MORGAN, *Mission scientifique en Perse*, t. V, 1^{re} partie, p. 55-56.

⁽³⁾ C. J. EDMONDS, *Suggestions for the use of*

latin character in the writing of Kurdish, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, janvier 1931, p. 55. — Voir encore les observations de M. V. Minorsky, dans *Remarks on the romanized Kurdish alphabet*. J. R. A. S., juillet 1933, p. 643.

« Pour rendre le *u* du mot *sund*, on le notait par un و, et on l'écrivait سوند; mais comme on faisait aussi usage de ce و pour noter un autre son long, il remplissait mal sa fonction. On a essayé d'écrire سُند, mais on retrouvait le même inconvénient puisqu'on devait le lire *sund*. Plus tard, les moullahs qui étudiaient dans les médressés ont essayé de tenir compte de la dureté de la voyelle *u* en remplaçant le س par un ص; ils ont donc écrit صُند⁽¹⁾. »

II. — LES ESSAIS DE CONSTITUTION D'UN ALPHABET ARABE

ADAPTÉ AUX BESOINS DE LA LANGUE KURDE.

Les lettrés kurdes, soucieux d'améliorer la transcription de leur langue en caractères arabes, utilisent traditionnellement les classiques additions persanes ou turques : پ, چ, گ, ژ. De Morgan, qui relève ce fait, ainsi que l'utilisation par les Kurdes du ث (v), remarque qu'on pourrait ajouter les nasales du malais, ن (n) et غ (g)⁽²⁾.

Les projets de réforme alphabétique esquissés en Turquie à la veille de la guerre, en particulier par Ismaïl Hakkî, sont orientés vers l'emploi de caractères arabes séparés les uns des autres, et éventuellement quelque peu modifiés. Ils éveillent le plus vif intérêt parmi les étudiants kurdes alors groupés à Stamboul dans l'association هیوی (*Espérance*). Leur organe, la revue دۆژکرد (*Le soleil kurde*), dirigée par Evdel Kerîm de Silêmanîyê, aurait alors publié quelques articles rédigés en kurde et transcrits selon ce procédé.

Des essais analogues sont poursuivis en Iraq, après la guerre, avec beaucoup de soin et d'application. Ils ont été relatés par M. C. J. Edmonds, auquel nous empruntons les éléments de cet exposé⁽³⁾.

En 1920, un premier système est proposé par deux maîtres d'école de Silêmanîyê, Mihemed Zekî et Mirza Mihemed Bashka, aidés par le major E. B. Soane et le capitaine W. J. Farrel; mais il ne paraît pas avoir donné satisfaction.

En 1928, Seîd Sedqî publie en kurde, à Bagdad, un petit manuel destiné à l'enseignement primaire; il emploie, en plus de l'alphabet arabe ordinaire

⁽¹⁾ *Hawar* (*Revue kurde de Damas*), n° 7, p. 9. — ⁽²⁾ *Loc. cit.*, p. 56. — ⁽³⁾ C. J. EDMONDS, *Suggestions...*, p. 28-31.

et des additions persanes, un ث (v) et un j (l vélaire), et il suggère l'adoption du signe diacritique ˇ (accent circonflexe renversé) avec , et ى pour noter les sons ouverts ø et ø; toutefois, l'absence de caractères appropriés interdit dans l'ouvrage même l'usage de ce nouveau signe diacritique. Le système est adopté par Ehmedî Ezîz aṣṣa pour son *A. B. C. kurde*.

En 1929, le philologue bien connu Tewfîq Wehbî publie une grammaire kurde, دهستور زمانى كوردى, comportant un système complet de transcription du kurde en caractères arabes, et imprimée à l'aide des caractères spéciaux dont la création était impliquée par cette réforme. Nous représentons cet alphabet dans le tableau I. On peut voir qu'il comporte :

a) l'alphabet arabe normal

— amputé des six lettres suivantes, tenues pour sans usage en kurde :

ض, ص, ظ, ط, ذ, ث.

— augmenté des additions turco-persanes گ, ژ, چ, پ.

— comprenant les lettres ح, ع, ق, bien que, de l'aveu de l'auteur, elles figurent dans peu de mots kurdes originels et soient passées dans la langue sous une forme plutôt adoucie avec les mots arabes qui les contiennent⁽¹⁾.

b) sept caractères particuliers, dont cinq (n° 11, *d* «swallowed»; n° 13, *r* roulé; n° 26, *l* vélaire; n° 32, *ø* ouvert; n° 34, *ø* ouvert) correspondent à des sons déjà retenus par les auteurs précédemment cités, et deux (n° 5, *t* «swallowed»; n° 31, consonne et voyelle courte *i*) sont entièrement nouveaux.

c) sept digrammes, figurant des sons kurdes élémentaires : trois consonnes dont la valeur se déduit de celle des consonnes simples accouplées; trois voyelles représentant *i* long, *ou* long, *eu* français; une voyelle éventuelle correspondant à *ü* allemand, tenu pour un provincialisme.

⁽¹⁾ La répugnance du Kurde à admettre, en particulier, le ع avec sa valeur arabe, est attestée de divers côtés; voir en particulier *Hawar*, n° 16, p. 10 et n° 17, p. 15, citant le glossaire de ZIYAEDDÎN Pasha, et C. J. EDMONDS, *Some Develop-*

ments in the use of latin character for the writing of Kurdish, J. R. A. S., juillet 1933, p. 630-631, citant Emîn Zekî bég. Voir en sens contraire V. MINORSKY, *loc. cit.*, p. 647-648.

TABLEAU I. — ALPHABET ARABE ADAPTÉ À LA LANGUE KURDE, D'APRÈS LE SYSTÈME DE TEWFÎQ WEHBÎ.

Ce tableau reproduit la liste de signes donnée par M. C. J. Edmonds (*Suggestions*, p. 30), et la complète par l'indication des digrammes signalés par le même auteur (*loc. cit.*, p. 31) mais non rangés par lui dans le tableau alphabétique. La description des sons est notée d'après le même auteur : elle n'est pas reproduite en ce qui concerne les caractères arabo-persans habituels.

N ^o	LETTRES.	SONS.	N ^o	LETTRES.	SONS.	N ^o	LETTRES.	SONS.
ALPHABET PROPREMENT DIT.			15	ژ		31	ی	consonne et voyelle courte i.
			16	س		32	ی	é long.
1	ء		17	ش		33	ي	
2	ع		18	ع		34	و	o long ouvert.
3	ع		19	غ		35	ا	
4	ع		20	ف				
5	ب	t «swallowed».	21	ف	v	DIGRAMMES.		
6	ا		22	ق		36	ند	
7	ا		23	ک		37	نگ	
8	ح		24	گ		38	ل	
9	خ		25	ل		39	ی	i long.
10	د		26	ل	l vélaire.	40	و	ou long.
11	د	d «swallowed».	27	م		41	وي	
12	ر		28	ن		42	يو	ü allemand (usage éventuel).
13	ر	r roulé.	29	و				
14	ز		30	ه				

Malgré ces additions, et la complication qui en résulte, l'alphabet proposé reste si pauvre que les caractères ە, و, et ی reçoivent chacun une valeur de voyelle et une valeur de consonne à la fois; anomalie que l'introduction des caractères latins permettra seule d'éliminer. De plus, la représentation des

voyelles longues, tantôt par un seul caractère, tantôt par un digramme, et d'une manière générale l'usage des digrammes, sont de nature à amener des confusions et ne concourent pas à donner une idée claire de la phonétique kurde.

Enfin, l'alphabet se révèle d'un usage peu pratique. Si certains caractères arabes restent inutilisés, des caractères nouveaux sont formés à l'aide de signes diacritiques. Il n'est donc possible d'utiliser ni les casses d'imprimerie arabes, ni les aménagements déjà réalisés (machines à écrire, télégraphe, etc.) en vue de l'alphabet arabe classique. Tewfiq Wehbî a fait fondre, à ses frais, les caractères particuliers nécessaires à l'édition de sa grammaire, mais ce beau geste de savant ne fournit pas une solution. L'étude de ce nouvel alphabet surpasserait d'ailleurs en difficulté et en complexité celle de l'alphabet arabe.

Ce système paraît cependant le moins imparfait qui se puisse concevoir sur le principe de l'adaptation de l'alphabet arabe. Il a rendu de grands services aux lettrés kurdes soucieux de pousser plus profondément l'étude phonétique et grammaticale de leur langue, et tel était en effet le but poursuivi par l'auteur. Mais ses inconvénients démontrent assez qu'il faut rechercher, pour la pratique, une solution radicalement différente : aussi bien, Tewfiq Wehbî s'est-il rallié lui-même, sans tarder, à la latinisation ⁽¹⁾.

III. — LA RECHERCHE D'UN ALPHABET LATIN.

Dès avant la publication de l'alphabet arabo-kurde d'Iraq, plusieurs lettrés kurdes orientent franchement leurs recherches vers l'adoption des caractères latins.

⁽¹⁾ A titre de curiosité, on peut noter que J. de Morgan considère les anciens caractères pehlevi comme moins adaptés encore que les arabes à la transcription du kurde; les caractères zends et sanscrits seraient moins défectueux, mais présenteraient encore de grosses lacunes (*loc. cit.*, p. 57). D'autre part, le kurde a parfois été transcrit en caractères arméniens : on cite des ouvrages de ce genre édités à Stamboul dès 1857 et 1868 (voir Socin, dans GEIGER,

Gründrisse der iranischen Philologie, t. II, p. 254). Un kurdologue de l'U. R. S. S., Arap Chamilov, remarque que l'édition d'Évangiles en langue kurde et en caractères arméniens était destinée, dans l'esprit des centres religieux, à empêcher la fusion des groupes arméniens mêlés à la masse kurde; il attribue l'échec de ces essais « à l'inconstance de la phonétique kurde et à leur caractère non pratique ». Le même auteur signale un « essai d'utilisation de l'alphabet

En 1913, le docteur Evdalleh Cewdet, originaire de Erebgîr (Xarpêt), poète en turc et en français, traducteur turc de Schiller, d'Alfieri, d'Omar Khayyam et de Gustave le Bon, publie dans la revue kurde *دۆڤكر*, de Stamboul⁽¹⁾, un article signalant l'insuffisance des caractères arabes et préconisant, sans préciser davantage, l'adoption d'autres caractères⁽²⁾.

En 1919-1920, deux Kurdes de Bitlis, Xelîl Xeyalî et Mihemed Emin, s'occupent à Stamboul d'essais de transcription du kurde en caractères latins, mais sans obtenir de résultats décisifs.

En 1921, l'association kurde *هه‌ڤه‌ڤه‌* publie à Stamboul une « Méthode de langue kurde »⁽³⁾, dans laquelle on peut lire : « Malheureusement cet alphabet (arabe) ne suffit pas à notre langue. Nous nous trouvons devant la nécessité d'une réforme très urgente et indispensable de nos caractères. Il faut que cette vérité soit comprise par tous ».

Les traités de paix ayant réparti les populations kurdes entre plusieurs États (Turquie, Iran, Iraq, Syrie, U. R. S. S.), les efforts des lettrés kurdes se poursuivent, depuis lors, simultanément dans des centres divers (Damas, Bagdad, Erivan); ils ne tardent pas à aboutir à l'élaboration de trois systèmes alphabétiques, dont nous allons entreprendre l'examen.

Peu après la guerre, l'Émir Celadet Bedir-Xan, aidé par ses frères Sûreya et Kamiran et quelques autres collaborateurs, commence les études qui doivent lui permettre d'élaborer sans bruit et de publier, en 1931, à Damas, un alphabet latin présenté d'emblée sous sa forme définitive.

Les Kurdes d'Arménie soviétique souhaitent, en 1926, suivre l'exemple de latinisation donné par les Turcs de la Turquie kémaliste et de l'Azerbaïdjan, et les travaux, menés en particulier par le professeur Marogulov, aboutissent en 1929 à la mise en pratique d'un alphabet latin qui, après divers remaniements, trouve en 1934 sa forme définitive.

russe pour l'écriture du kurde, tenté avant la guerre par le ministre tsariste de l'Instruction publique, avec l'aide du prince kurde Evdelerzaq». (Arap CHAMILOV, *L'écriture et la littérature kurde*, dans *Hog*, revue arménienne, 1933, n° 9, p. 20).

⁽¹⁾ N° 1, daté du 6 *hizêran* 1329, p. 3 et 4 de la partie turque.

⁽²⁾ Les missionnaires protestants allemands de Saûc-Bûlak (Perse), éditeurs de la revue *Kurdistan*, auraient également esquissé, peu avant la guerre, un projet de réforme alphabétique (cf. Arap CHAMILOV, *loc. cit.*).

⁽³⁾ *هه‌ڤه‌ڤه‌ زه‌ڤان کوردی* : les auteurs en sont Necmedîn Husêu pour le dialecte du Sud, et Ekrem fils de Cemil Pasha, pour celui du Nord.

Enfin, en Iraq, Tewfiq Wehbî et M. C. J. Edmonds, partant de l'alphabet arabo-kurde élaboré par le premier d'entre eux, publient en 1931 un alphabet latin, remanié et simplifié en 1932.

En vue de faciliter la juste appréciation de ces expériences, nous allons essayer, avant d'en aborder l'étude, de distinguer les conditions théoriques et pratiques auxquelles doit répondre un système d'alphabet latin adapté à la langue kurde, ou plus généralement à une langue orientale.

IV. — LES CONDITIONS D'ÉTABLISSEMENT D'UN ALPHABET LATIN.

Les alphabets latins, destinés à la transcription *pratique* d'une langue — à la place, s'il y a lieu, d'un alphabet traditionnel — doivent répondre à des exigences particulières : ils ne sauraient admettre l'abondance de détails exigée par les systèmes de transcription théorique des linguistes et la complexité matérielle qu'elle entraîne.

Sans cesser de rendre un compte exact, dans l'ensemble, de la langue traitée, les alphabets latins pratiques doivent être suffisamment simples et rustiques pour que leur usage courant soit parfaitement commode. Il y a là un double problème à résoudre : analyse de la langue considérée, en vue du *choix des sons* retenus pour figurer dans l'alphabet; recherche et *choix des lettres* qui représenteront ces sons.

Le problème du choix des sons comporte une question préjudicielle lorsqu'il s'agit d'une langue, comme le kurde, divisée en plusieurs dialectes dont chacun comprend des parlers un peu divergents. Le choix du dialecte retenu comme base de travail sera déterminé, pour chaque groupe de réformateurs, par des considérations géographiques et politiques résultant de la division des populations kurdes entre plusieurs États. Mais les sons essentiels propres aux autres dialectes devront aussi pouvoir être exprimés, au moins accessoirement, par l'alphabet. Enfin, dans le dialecte traité, on pourra être tenté de choisir comme langue type le parler dont l'aire d'usage sera la plus étendue et la plus importante; mais on risquera alors d'attacher trop de valeur aux nuances phonétiques spéciales de ce parler, et de constituer un système mal adapté à l'ensemble de la langue. Il sera plus normal de chercher à relever, dans le dialecte considéré, en s'inspirant des œuvres classiques et des parlers,

non les plus répandus, mais les plus corrects, une langue type débarrassée des nuances phonétiques purement locales : l'alphabet qui la transcrira servira par là-même à fixer et à régulariser cette langue.

Le *choix des sons* exigera une analyse phonétique consciencieuse. Mais le nombre de sons distincts relevés au cours d'une telle analyse sera en général si considérable qu'il faudra songer aussitôt aux servitudes du « fabricant d'alphabet » et procéder à des éliminations : un alphabet pratique ne saurait en effet, sans risquer confusion et excessive complexité, comporter plus de quarante à cinquante signes.

On négligera donc les sons à la fois rares et voisins d'autres sons plus répandus; ils pourront, sans inconvénients pratiques, être ramenés à ceux-ci, et transcrits par les mêmes caractères ou par des caractères étroitement apparentés.

Le traitement des sons d'origine étrangère et des nuances de son purement locales variera selon la politique suivie à l'égard de la langue elle-même; si l'on désire hâter, par une assimilation scripturaire, une assimilation phonétique souhaitée, on n'affectera aucun caractère particulier à ces nuances; si l'on s'attache au contraire à figurer aussi exactement que possible l'état actuel de la langue, on accueillera ces nuances comme des faits et on les transcrira par des caractères originaux; si enfin l'on envisage une évolution avec faveur, mais sans désirer la brusquer, on réservera à ces nuances divergentes des caractères ne différant que légèrement de ceux qui notent les sons de base correspondants : l'écriture pourra négliger ces différences à mesure que l'assimilation s'effectuera dans le langage.

Ces opérations terminées, on se trouvera avoir retenu un certain nombre de sons de base, plus, éventuellement, quelques sons accessoires généralement apparentés aux premiers. On constituera alors l'alphabet *en affectant une notation distincte, et une seule, à chacun de ces sons* ⁽¹⁾. On éliminera ainsi les anomalies présentées par les langues européennes, dont l'orthographe, résultant d'une longue évolution, admet différentes notations pour le même son (*beau*,

⁽¹⁾ Nous disons : une *notation* et non une *lettre* : en effet, comme nous le verrons plus loin, on pourra parfois trouver expédient de représenter un son par un digramme — Volney (o.

c., p. 18) avait formulé ce principe sous la forme plus étroite : un son pour chaque lettre, une lettre pour chaque son; et il avait été conduit ainsi à l'exclusion des digrammes.

sabot, lavabo, baudet, levrault), une même notation pour différents sons (ils *rendent*, *ardent*), voire des caractères parasites non prononcés (*beaux*, *sabot*, etc.).

En recourant à l'alphabet latin, on reconnaîtra les avantages considérables qu'il présente : son emploi par l'immense majorité des nations cultivées, avec lesquelles l'entrée en relations sera facilitée; le matériel énorme (imprimeries, machines à écrire, installations télégraphiques, etc.) créé pour son usage et dont la langue traitée pourra désormais profiter. Mais on n'oubliera pas ses défauts, afin d'en atténuer l'effet dans la mesure du possible : manque de système dans la forme des lettres, en sorte que des sons apparentés sont rendus par des caractères totalement différents; et surtout variation de la valeur des signes selon les langues. Cette dernière difficulté ne doit d'ailleurs être exagérée : il existe un fonds commun de lettres de valeur constante; pour d'autres, une valeur internationale se dégage facilement malgré quelques anomalies locales. Quant aux caractères de signification vraiment variable, l'alphabet pourra s'inspirer de leur valeur soit dans une langue européenne très connue (français ou anglais), soit dans une langue largement répandue dans le pays considéré et déjà transcrite en caractères latins (le ture, en ce qui concerne les Kurdes).

Cependant, le nombre des signes ainsi fournis par l'alphabet latin classique ne sera généralement pas suffisant. Il faudra recourir à l'emploi des caractères supplémentaires. Le choix de ceux-ci constitue le problème technique le plus ardu dans la confection d'un alphabet⁽¹⁾ : il pourra s'exercer selon l'un des quatre procédés suivants, dont aucun n'est exempt de sérieux inconvénients :

1° Incorporation de caractères empruntés à des alphabets étrangers (grec, cyrillique, etc.).

Les textes prennent un aspect incohérent, exotique; l'écriture manuscrite est souvent difficile et comme rompue, la liaison entre caractères latins et

⁽¹⁾ Pour cette partie du problème, on trouvera de précieuses suggestions théoriques et pratiques dans un ouvrage récemment édité dans les *Dossiers de la Coopération intellectuelle* :

L'adoption universelle des caractères latins (Stock, 1934), et en particulier dans le rapport d'ensemble du professeur Jespersen, par lequel s'ouvre cet ouvrage.

caractères empruntés s'effectue mal. Il devient impossible de profiter des casses d'imprimerie, machines à écrire, aménagements télégraphiques, adaptés à l'usage quasi-international de l'alphabet latin normal; en sorte qu'un des principaux avantages de cet alphabet, la facilité des relations internationales, se trouve compromis.

2° Création de signes originaux.

Les mêmes inconvénients apparaissent : si l'incohérence des caractères peut être atténuée par l'adroit dessin de ceux-ci, les différences avec l'alphabet latin entravent toujours l'usage des moyens modernes de communication de la pensée.

3° Modification de caractères de l'alphabet latin.

a) par renversement (*ə* : *e* renversé), amputation (*ı* : *i* sans point), etc.

Les inconvénients varient avec le cas d'espèce. L'*e* renversé est acceptable pour l'imprimerie, non pour la dactylographie. L'*i* sans point amène d'innombrables confusions en manuscrit, où rien ne distingue, par exemple, un *m* d'un *n* suivi ou précédé d'un *i* sans point.

b) Par adjonction de signes diacritiques placés au-dessus ou au-dessous de la lettre (suscrits ou souscrits : tréma, accents, points).

Ce procédé rappelle fâcheusement l'alphabet arabe et ses essais avortés de complément. Il ralentit l'écriture manuscrite, par la nécessité de faire quitter le papier à la plume; il rend la lecture pénible et risque de provoquer des confusions. Il n'est pas adapté à l'emploi des matériels normaux d'imprimerie, etc. Il est cependant commode pour différencier des caractères correspondant à des sons apparentés, à condition d'être employé avec discrétion.

c) Par adjonction d'éléments incorporés à la lettre (signes ascrits : barre, cédille).

Moins évocateur de l'alphabet arabe, ce procédé diminue les difficultés de lecture; il possède les autres inconvénients du procédé précédent, mais est susceptible du même usage.

4° Accouplement de lettres de l'alphabet latin de manière à former des digrammes, tenus pour la valeur d'un son unique (*sh*, *ch*, *aa*, ..).

Ce procédé autorise l'emploi des matériels courants de communication de la pensée. En revanche, il surcharge et enlaidit les textes; il peut occasionner des confusions, lorsque les lettres combinées dans un digramme se rencontrent également voisines et non associées. Il paraît, enfin, peu logique et peu systématique; sa fortune dans les expériences orientales de latinisation a été très faible, et les réformateurs turcs et soviétiques estiment que l'exclusion des digrammes constitue un perfectionnement par rapport aux alphabets occidentaux ⁽¹⁾.

Cette brève analyse suffit à montrer qu'on ne peut espérer, en la matière, atteindre une absolue perfection. Il faudra «se contenter d'un compromis plus ou moins satisfaisant», ainsi que conclut le professeur Jespersen, après une étude consciencieuse des diverses réformes alphabétiques tentées jusqu'à ce jour ⁽²⁾.

Ainsi, l'art du réformateur sera double : il consistera tout d'abord — compte tenu des conditions particulières de la langue traitée et du moment — dans le départ judicieux des sons à retenir totalement ou avec réserves, ensuite dans le choix adroit des caractères destinés à compléter l'alphabet latin. Pour y réussir, le réformateur devra donc posséder, — outre la connaissance approfondie de sa langue et au moins d'une langue européenne — les qualités souvent opposées du linguiste et de l'homme d'action. D'ailleurs, la confection de l'alphabet impliquera de sa part — et il faut y insister — une attitude déterminée à l'égard de la fixation et du développement de la langue : réforme alphabétique et réforme linguistique se complètent et se prêtent un mutuel soutien.

⁽¹⁾ Volney avait condamné le système des digrammes en même temps qu'il admettait le principe : une lettre pour chaque son : «alors que les voyelles et les consonnes sont des êtres simples, non divisibles à l'ouïe, il s'ensuit que leurs signes représentatifs. . . . doivent participer à leur nature : par conséquent, il doit être de principe général et constant que chaque voyelle, chaque consonne ait pour signe repré-

sentatif une *seule* et *même* lettre appropriée, invariable, et qu'une lettre ainsi appropriée ne puisse jamais servir à figurer un autre modèle. Il s'ensuit encore qu'une seule voyelle, une seule consonne, ne puisse jamais être figurée par deux ou trois lettres. . . » (*loc. cit.*, p. 18). Le même ouvrage contient une critique détaillée de l'usage des digrammes (p. 148-150).

⁽²⁾ *Loc. cit.*, p. 24.

V. — L'ALPHABET DES KURDES D'IRAQ.

Comme nous l'avons vu, Tewfîq Wehbî édifie en 1929 un assez ingénieux système d'amélioration des caractères arabes en vue de l'écriture du kurde. En 1930, M. C. J. Edmonds construit, en partant du travail de Tewfîq Wehbî, un système de transcription pratique du kurde en caractères latins; il le publie au début de 1931 ⁽¹⁾. Puis, ralliant Tewfîq Wehbî à l'adoption des caractères latins, il refond et simplifie son système de concert avec lui. Le nouvel alphabet, publié par certains organes kurdes dès 1932 ⁽²⁾, est exposé en détail par Tewfîq Wehbî en 1933, au moyen d'une brochure éditée en kurde ⁽³⁾, et commentée la même année par M. C. J. Edmonds ⁽⁴⁾. La version de 1931 ne peut plus être considérée désormais que comme un travail préparatoire; celle de 1932 constitue l'alphabet proprement dit.

Les principes généraux suivis pour la confection de cet alphabet sont énoncés comme suit par M. C. J. Edmonds :

« Comme il s'agissait d'établir un système pour l'usage ordinaire quotidien, et non une méthode de transcription phonétique, il a semblé essentiel d'éviter les lettres inventées, et, autant que possible, les signes diacritiques, sans sacrifier l'exactitude si particulièrement nécessaire en kurde ». . . . et avec le souci constant « de représenter exactement les phénomènes grammaticaux du langage » ⁽⁵⁾.

Le travail de confection de l'alphabet est fondé sur le kurde du Sud (*sorî*). Ce choix peut se justifier par la prépondérance numérique et politique, en Iraq, des Kurdes du Sud par rapport à ceux du Nord; il amène, cependant, à faire figurer dans l'alphabet des prononciations propres au *sorî* (ö de l'alphabet latinisé, *eu* français), qui n'ont pas d'équivalentes dans le *kurdmancî* parlé par la majorité des Kurdes. D'autre part, dans la version de 1931, on

⁽¹⁾ C. J. EDMONDS, *Suggestions . . .*, J. R. A. S. janvier 1931, p. 29-36.

⁽²⁾ کوردی و مغربیوانی، گۆزانی، ژماره ٤.

⁽³⁾ TEWFIQ WEHBIY, «Xôndewariy' Baw», *Beghdha*, 1933.

⁽⁴⁾ C. J. EDMONDS, *Some Developments in the*

use of Latin Character for the writing of Kurdish, J. R. A. S., juillet 1933, p. 629-642.

⁽⁵⁾ C. J. EDMONDS, *Suggestions . . .*, p. 31-32. Voir commentaire et développement de ces principes par M. V. MINORSKY, *Remarks . . .*, p. 644-645.

s'attache de préférence au parler de Silêmanîyê, reconnu comme «kurde standard» en raison de l'importance de ce centre urbain ⁽¹⁾ et en dépit de son imperfection ⁽²⁾. Le choix d'une base aussi étroite amène à accueillir, dans la version de 1931, des nuances locales de son qui compliquent l'organisation de l'alphabet (*d* et *t* «swallowed», prononcés la langue pressée contre les dents inférieures); retenues avec quelque hésitation et à titre en quelque sorte facultatif, elles disparaissent dans la version de 1932, «en vue de rendre le système aussi largement acceptable que possible». Cependant, le son *ü* allemand, n'apparaissant pas à Silêmanîyê, est traité d'emblée comme un provincialisme et assimilé à *u*, avec figuration particulière par *ü* tolérée, si nécessaire.

Comme les nuances locales, les nuances rares ou d'origine étrangère sont assez largement admises. Ainsi les sons peu répandus *l* vélaire, *r* roulé, figurent dans l'alphabet sous la forme des digrammes *lh*, *rh*. De même, les sons d'origine arabe ح, ع, ق, ؤ, sont accueillis dans la version de 1931, bien que les réformateurs reconnaissent leur rareté et l'adoucissement qu'ils subissent en passant en kurde avec un mot arabe; ils sont notés, de préférence, par des signes destinés à suggérer leur origine étrangère : *x*, ' , °. Dans la version de 1932, ح, ع et ؤ disparaissent; les réformateurs retrouvent la disposition du signe *x*, dont l'aspect exotique ne compromet pas cette fois l'utilisation normale dans l'alphabet, et plusieurs signes changent de signification.

Les réformateurs de l'alphabet des Kurdes d'Iraq ne tardent donc pas à négliger la plupart des nuances de son locales ou d'origine étrangère qu'ils ont d'abord cru devoir admettre.

Le choix des caractères se trouve étroitement limité, par suite de l'exclusion de toute lettre étrangère à l'alphabet latin ou inventée, et de la restriction dans l'emploi des signes diacritiques. On trouve, dans la version de 1931, l'apostrophe (correspondant au °), l'apostrophe renversée (correspondant au ع), et l'accent circonflexe sur le *ê* (lettre longue). Dans la version de 1932, l'apostrophe, simple ou renversée, cesse d'être employée; on garde l'accent circonflexe sur une lettre (*ê*) et l'on admet, sur une lettre également et vu la rareté relative du son, le tréma (*ö*).

⁽¹⁾ C. J. EDMONDS, *Suggestions* . . . , p. 33. — ⁽²⁾ Voir E. B. SOANE, *To Mesopotamia and Kurdistan in disguise*.

Tous les sons qui restent à transcrire sont rendus par des digrammes (douze dans la version de 1931, sept dans celle de 1932).

La version de 1931 fait paraître une tendance à systématiser autant que possible l'organisation de ces digrammes. Le *h* est adjoint à une consonne pour marquer un son différent, mais apparenté, comme le ferait un signe diacritique : procédé commode puisque la seule chute de cet *h* permet de revenir au son de base, mais assez arbitraire puisque *h* se trouve ainsi écarté de sa valeur normale d'aspiration⁽¹⁾. Les voyelles longues sont généralement, dans la même version, marquées par le doublement de la voyelle courte tenue pour correspondante.

La version de 1932 abandonne en grande partie ces tendances systématiques, d'apparence logique et symétrique, mais dénuées de souplesse. Deux digrammes consonantiques disparaissent (consonnes locales); deux autres sont remplacés par des caractères uniques, devenus disponibles par ailleurs. Deux des trois « voyelles composées » (digrammes correspondant à des voyelles longues), constituées par doublement en 1931, se forment en 1932 par adjonction à la voyelle de base d'un *w* ou d'un *y*; on n'a plus *uu*, mais *uw*; la troisième « voyelle composée » est exceptionnellement remplacée par une lettre pourvue d'un tréma (*ô*, son rare).

Lorsque deux consonnes, se rencontrant dans un mot, pourraient paraître constituer un digramme, un trait d'union les sépare et empêche la confusion. Le cas est considéré comme rare et se présente surtout dans des mots d'origine arabe⁽²⁾.

L'importante règle de phonétique, d'après laquelle deux voyelles ne peuvent venir en contact dans un mot kurde (par voie de composition ou de flexion), a obligé les réformateurs à prévoir des procédés très complexes pour la figuration de ses résultats dans l'écriture. L'emploi du *w* et de l'*y* dans la construction des « voyelles composées » (version de 1932) a permis une certaine simplification de ces règles, qui exigent toujours, néanmoins, des transpositions (*yi* pour *iy* après une voyelle) ou des modifications de caractères (*w* pour *u*, dans le même cas). La simplicité d'emploi de l'alphabet, non moins

⁽¹⁾ « Y a-t-il aspiration dans ces lettres? pas du tout : mais ce pauvre *h*, comme personnage insignifiant, est employé à tout rôle ». VOLNEY,

loc. cit., p. 147.

⁽²⁾ Exemples dans TEWFIYQ WEHBIY, *loc. cit.*, p. 3.

que l'homogénéité des textes transcrits, sont compromises par de telles dispositions. M. V. Minorsky, en les commentant, paraît incliner à un usage plus systématique, en la matière, du *w* et de l'*y* comme voyelles de liaison⁽¹⁾ et c'est une solution de ce genre, développée avec la plus grande simplicité, qu'ont adopté les rédacteurs de *Hawar*.

La valeur attribuée aux caractères employés dans l'alphabet kurde d'Iraq paraît influencée par la pratique anglaise : *ch*, dans les deux versions, et *ç* dans la version de 1931, sont admis avec leur valeur anglaise. Mais la préférence des lettrés kurdes pour les valeurs reconnues par l'alphabet latin de la Turquie kémaliste s'affirme de plus en plus : *c*, dès la version de 1931, et *j*, dans celle de 1932, figurent avec leur valeur turque⁽²⁾.

Nous représentons dans le tableau II, à la page ci-contre, l'alphabet kurde d'Iraq sous sa forme actuelle (version de 1932).

L'alphabet kurde d'Iraq, même dans son dernier état heureusement simplifié, apparaît, avec ses 36 signes, comme une construction assez complexe. On en trouvera peut-être la raison dans le peu de foi qu'ont eu, dès le début, ses auteurs, dans la possibilité d'une extension pratique du système. M. Edmonds écrit en 1931 :

« Il peut à peine être question, dans les circonstances actuelles, de substituer... le caractère latin à l'arabe. Un préjugé religieux agirait certainement très fortement contre ce changement. D'autre part, pour le moment, le kurde n'est ordinairement pas écrit en Iraq, où les Kurdes forment une minorité et où le langage officiel de l'État dans son ensemble est l'arabe. Les jeunes gens kurdes qui veulent entrer au service du gouvernement ou qui sont obligés, comme partout les hommes de montagne, de chercher leur fortune dans les plaines du Sud, doivent bien connaître l'arabe; il y a beaucoup de mots arabes employés couramment en kurde, et les apprendre d'abord dans l'alphabet kurde modifié pousserait à la confusion et au sérieux handicap d'une mauvaise orthographe. L'usage des caractères latins pour l'instruction en kurde éliminerait ces inconvénients, mais elle tendrait à faire de l'arabe, avec son écriture différente, encore plus qu'à présent une langue étrangère, difficile à conquérir. La grammaire de Tewfiq Wehbî doit, cependant, être indispensable

⁽¹⁾ V. MINORSKY, *Remarks...*, p. 646-647.

⁽²⁾ L'adoption de la valeur «turque» est cri-

tiquée par M. V. Minorsky (*loc. cit.*, p. 645); cependant elle est pratique pour l'Orient.

TABLEAU II. — ALPHABET KURDE D'IRAQ (SYSTÈME DE TEWFÎQ WEHBÎ
ET C. J. EDMONDS, VERSION DE 1932).

Ce tableau reproduit les lettres et digrammes figurant dans la brochure de Tewfîq Wehbî, dans l'ordre où ils sont étudiés par cet auteur. La description des sons est inspirée des indications de M. C. J. Edmonds («*Some developments...*» p. 632-633), ramenées s'il y a lieu à des exemples français; elle n'est pas indiquée quand la lettre garde sa valeur française. Toutefois, aucun des deux auteurs ne présente le tableau alphabétique sous la forme que nous adoptons : Tewfîq Wehbî le réduit aux 26 lettres élémentaires latines; M. C. J. Edmonds y range les lettres affectées de signes diacritiques et les digrammes consonantiques, mais non les digrammes *iy* et *uw* figurant des voyelles longues.

LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.
	CONSONNES.	q	k guttural.		VOYELLES.
b		r		a	a long.
c	c ture, dj français.	s		e	e court (anglais : bat).
d		t		ê	é long ouvert.
f		v		i	voyelle neutre, i furtif (i sans point ture).
g		w	bilabial.	iy	i long.
h		x	ç	o	o long.
j	j français et ture.	y	consonantique.	ö	eu français.
k		z		u	ou court.
l		ch	ch anglais, tch français.	uw	ou long.
m		gb	ğ	y	i «pur court».
n		lh	l vélaire.		
p		rb	r roulé.		
		sb	sh anglais, ch français.		

à tout étudiant sérieux en kurde, et à tout maître d'école kurde, même quand il s'abstient de donner à ses élèves son contenu original» ⁽¹⁾. Plus loin, M. Edmonds envisage l'usage des caractères latins pour l'étude du kurde par les

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 35.

Européens, et ainsi que pour les travaux littéraires et scientifiques de l'«*intelligentsia*» kurde, «*ce qui pourrait bien donner un élan précieux à la culture kurde*»⁽¹⁾.

L'existence d'une autonomie culturelle, d'ailleurs réduite, dans les régions kurdes de l'Iraq, ne favorise donc pas autant qu'on pourrait le croire l'usage des caractères latins. Les réformateurs paraissent enregistrer sans trop de regrets l'inopportunité de faire servir la latinisation aux facilités de l'enseignement général de la lecture et de l'écriture : ils abandonnent donc le domaine où l'on peut attendre les résultats les plus féconds. Réduisant ainsi l'usage de leur alphabet aux cercles intellectuels, ils l'envisagent comme un instrument d'études supérieures pour l'élite et comme un système commode de formation des professeurs; c'est, en quelque sorte, moins un alphabet populaire qu'un alphabet d'école normale. On s'explique mieux ainsi sa complexité, l'attachement de ses auteurs à certaines nuances, et, à la fois, leur souci de rendre compte de certains détails de la grammaire et leur peu de souci de les présenter avec le maximum de simplicité. Cependant, on doit s'étonner davantage, dans ces conditions, de la préférence marquée pour l'emploi des digrammes, contre lesquels valent surtout des objections d'ordre théorique.

Jusqu'à présent, l'alphabet kurde d'Iraq n'a été, à notre connaissance, utilisé dans aucune publication. La brochure citée ci-dessus, par laquelle Tewfiq Wehbî expose son système, est imprimée à l'aide des caractères arabes modifiés : elle ne contient, en caractères latins, qu'un syllabaire, des exemples et quelques textes. D'assez nombreuses publications kurdes paraissent cependant en Iraq en caractères arabo-persans.

VI. — L'ALPHABET DES KURDES DE L' U. R. S. S.

Les premiers parmi les peuples orientaux de l'U. R. S. S., les Turcs d'Azerbaïdjan constituent dès 1923 un alphabet latin. Vers 1926, certains lettrés kurdes de l'Arménie soviétique émettent le vœu d'une réforme analogue en faveur de leur langue, et le professeur Marogulov est officiellement chargé de préparer ce travail

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 36.

Les autorités soviétiques ne tardent d'ailleurs pas à considérer la latinisation sous un aspect plus général : elles reprennent l'idée d'un alphabet universel, émise il y a plus d'un siècle par Volney, et font confectionner un « alphabet latin unifié des peuples orientaux de l'U. R. S. S. ». Ce document constitue un vaste réservoir théorique des signes parmi lesquels puisent, pour la confection de leur alphabet propre, les 132 langues nationales reconnues et enseignées dans l'Union. Il comporte 105 lettres, dont seulement 33 lettres « fondamentales », et 44 lettres représentant 22 paires de sons très voisins; chaque langue emprunte à ce répertoire un nombre de signes variable selon sa richesse phonétique, mais qui n'excède pas 50 en pratique.

L'alphabet unifié est construit selon les principes suivants :

« 1° Toute addition à l'alphabet latin doit être constituée par une lettre non complexe représentant une variation de l'alphabet fondamental latin.

« 2° Il faut éviter soit au-dessus, soit au-dessous de la ligne, les signes diacritiques séparés de la lettre même.

« 3° Il faut aussi éviter d'ajouter à l'alphabet latin des signes tirés d'autres alphabets et dont l'aspect contraste trop vivement avec celui des lettres latines ⁽¹⁾. »

Associé à l'esprit de cette réforme générale, l'alphabet kurde en caractères latins apparaît en Arménie soviétique dès 1929; il est l'objet de mises au point successives, dont on retrouve la trace dans les tableaux publiés par le journal kurde d'Erivan *Rja Təzə*, « La voie nouvelle » et par les livres scolaires de Marogulov-Drambian et Cindî; il trouve sa forme définitive à la « Conférence générale de Kurdologie » de 1934, qui le rend officiel et obligatoire pour tous les Kurdes de l'U. R. S. S. (Arménie, Azerbaïdjan, Turkménistan, etc.) ⁽²⁾.

Le dialecte qui sert de base à l'alphabet est le *kurdmançî* parlé chez les Yézidis d'Arménie soviétique. Ce parler, qui semble d'ailleurs constituer un bon type de langue kurde, forme peut-être une base un peu étroite pour un

⁽¹⁾ *L'adoption universelle... Rapport de la Société des relations culturelles entre l'U. R. S. S. et l'étranger*, p. 165.

⁽²⁾ Pour plus de détails à ce sujet, voir nos études : *L'alphabet kurde en caractères latins*

d'Arménie soviétique (Revue des Études islamiques, 1933, cahier III, p. 411-417) et L'adoption des caractères latins et le mouvement culturel chez les Kurdes de l'U. R. S. S. (Ibid., 1935, cahier I, p. 87-96).

tel travail, et l'on risque d'y observer et noter comme sons distincts essentiels des nuances phonétiques locales étrangères au reste du Kurdistan. Mais, très justement conscients du caractère avant tout pratique de leur œuvre, les réformateurs n'ont pas voulu attendre, pour la publication de l'alphabet, les résultats de la vaste campagne d'exploration linguistique kurde actuellement poursuivie en vue de l'établissement d'une langue kurde standard. Ils se sont contentés de modifier quelques points de l'alphabet, à mesure que les résultats de l'exploration phonétique semblaient l'imposer.

Bien que les linguistes entendus par le Comité de l'alphabet aient souligné « que la constitution d'un alphabet pratique ne requerrait pas la représentation de l'infinie variété des sons de chaque langue »⁽¹⁾, l'alphabet kurde tend, dès l'abord, à accueillir un grand nombre de nuances de son, au moins à titre complémentaire, et à leur affecter un signe particulier⁽²⁾. Beaucoup de ceux-ci n'ont aucun usage pratique, et la conférence de 1934 ne les conserve point. Malgré cette simplification, l'alphabet garde encore des signes correspondant à des sons très rares : le *k* cédille, le *t* cédille et le *c* barré apparaissent respectivement 55, 54 et 39 fois sur 10.000 lettres.

D'autre part, le souci des kurdologues de l'U. R. S. S. de constituer une langue littéraire type ne laisse aucun doute sur leur volonté d'exclure de l'alphabet toute nuance de prononciation locale.

Les sons d'origine étrangère traditionnelle (arabe) sont le plus souvent figurés, comme les sons rares, par des caractères voisins de ceux qui représentent les sons de base. Mais la langue s'enrichit actuellement d'un copieux vocabulaire technique et politique emprunté à l'Occident, particulièrement au français, et qui semble conserver parfois en partie, en kurde, son orthographe originelle : c'est ainsi que *signal* s'écrit sans changement, tandis que la forme *sinyal* serait plus conforme aux correspondances alphabétiques. Il y a là un risque de confusion : l'usage, il est vrai, peut assouplir ces emprunts savants.

Le choix des lettres est fait de manière assez originale. Notons, d'abord, la préférence donnée à l'alphabet latin sur l'alphabet cyrillique, en vue d'écarter le soupçon de russification, en vue peut-être aussi de mettre le nouvel alphabet en résonance plus large avec les alphabets courants d'Occident.

⁽¹⁾ *L'adoption universelle*... , p. 165. — ⁽²⁾ Voir les lettres accentuées dans le tableau alphabétique de Cindî.

La valeur des lettres, lorsqu'elle diffère de la valeur internationale, suit le précédent constitué par l'alphabet des Turcs d'Azerbaïdjan; celui-ci adopte souvent — par exemple pour le *c*, le *j* — des solutions différant de celles admises en Turquie.

Les digrammes sont proscrits : une seule exception, admise en 1934, concerne le *r redoublé*, correspondant au *r roulé*, assez rare et négligé jusqu'alors dans l'alphabet.

Les emprunts aux alphabets étrangers sont réduits au minimum : *o barré* (danois), admis dans les premières versions, non utilisé et finalement rejeté; *ierre* russe.

Deux caractères nouveaux sont obtenus, à partir de lettres classiques, par renversement (*e renversé*) et par démembrement (*q à hampe détachée*). Le premier signe correspond à l'*e* bref, son très répandu; facile à figurer en manuscrit et en imprimé, il a le défaut de donner aux textes un aspect bizarre. Le second signe représente une variante rare.

Les signes diacritiques suscrits ou souscrits sont écartés en principe : on a parfois admis l'accent pour figurer des nuances de son, mais la pratique a peu usé de cette faculté, et seul le *e renversé accentué* est maintenu, à titre complémentaire en quelque sorte, dans l'alphabet officiel; sa fréquence est rare (38 sur 10.000 lettres).

Au contraire les signes diacritiques ascrits (incorporés aux caractères) sont largement employés : cinq lettres (*c, k, p, s, t*) peuvent recevoir des cédilles; trois (*c, z, h*) peuvent être barrées de traits. Sur les huit lettres modifiées, cinq (*c barré, k cédille, p cédille, t cédille, h barré*) figurent des sons voisins de ceux que représentent les caractères de base.

Les caractères constitués par démembrement ou par incorporation de signes diacritiques prêtent à de graves objections : ils imposent des exigences particulières pour la constitution des casses d'imprimerie, la construction des machines à écrire, etc. Toutefois, la portée de ces inconvénients est très limitée en ce qui concerne les Kurdes de l'U. R. S. S. En effet, comme leur alphabet utilise les signes de l'alphabet général unifié, ils se trouvent mis en communications plus faciles avec le groupe, nombreux et varié, des peuples orientaux de l'U. R. S. S. : avantage beaucoup plus important pour eux qu'une mise en correspondance, qui resterait toute théorique, avec les nations occidentales;

l'accès des alphabets de celles-ci ne demandera d'ailleurs à l'élite qu'un effort minime, infiniment moindre que s'il fallait partir des caractères arabes.

Enfin, la nature des caractères choisis pour représenter les sons d'usage rare permettrait, dans la plupart des cas, si cela paraissait expédient, de revenir sans bouleversement de l'alphabet aux caractères fondamentaux. Une simplification de l'alphabet pourrait donc être facilement réalisée, si les résultats des études phonétiques en cours venaient à la faire souhaiter; bien plus, la pratique pourra l'obtenir d'emblée — en abandonnant, par exemple, des signes diacritiques incorporés. L'évolution éventuelle de l'alphabet se trouve donc adroitement réservée.

L'alphabet actuel est figuré dans le tableau III.

TABLEAU III. — ALPHABET KURDE DE L'U. R. S. S. (VERSION DE 1934).

Ce tableau est confectionné d'après l'alphabet inséré périodiquement dans *Rja tæz*, (reproduit dans la *Revue des Études islamiques*, 1933, t. III, p. 412), et modifié selon les données de la Conférence de Kurdologie de 1934 (*Journal arménien « Abaka »*, n° du 15 janvier 1935). Les équivalences de son sont notées en général d'après les exemples donnés par l'alphabet de *Rja tæz*, et dans la mesure où la valeur attribuée aux lettres diffère de leur valeur française.

LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.
a	a long.	b	i furtif.	s	
b		j	y (consonne).	ş	ch doux.
c	tch français.	k	voisin du ك	t	
e	tch plus fort.	k	— — plus dur.	ţ	t dur.
ç	dj français.	q	voisin du ق	u	ou long.
d		l		y	ou bref.
e	é long.	m		v	
ə	a, e bref.	n		w	w anglais.
f		o		x	ch allemand.
g		p		z	
q	r grasseyé.	p	p aspiré fort.	z	j français.
h		r		ə	voisin du ع
i	i long.	rr	r roulé.	h	voisin du ح

Loin de rester, comme en Iraq, un instrument théorique à l'usage des professeurs et des lettrés, l'alphabet latin est largement utilisé, chez les Kurdes de l'Arménie soviétique, pour la culture et l'éducation populaires. Il sert à l'enseignement en langue kurde dans de nombreuses écoles primaires (40 en 1933, avec près de 2000 élèves), et à l'édition des livres scolaires (80 volumes parus fin 1934). Les statistiques officielles accusent une diminution considérable du nombre des illettrés (fin 1934, 3952 illettrés complets et 4354 demi-illettrés, sur environ 17.500 Kurdes en Arménie soviétique). Un journal hebdomadaire paraît depuis 1929 en caractères latins. La formation des professeurs, l'enseignement supérieur, les recherches philologiques et littéraires, l'édition des chefs-d'œuvre de la littérature populaire et celle d'ouvrages modernes, historiques, techniques, politiques ou sociologiques, sont poursuivis parallèlement sur la base de ce même alphabet.

L'adoption de l'alphabet latin représente d'ailleurs, aux yeux des dirigeants de l'U. R. S. S., une réforme profonde dont la portée dépasse largement le domaine linguistique. Reprenant — peut-être sans le connaître — le mot de Volney, Lénine y a vu « la grande révolution de l'Orient ». La Société des relations culturelles entre l'U. R. S. S. et l'étranger écrit dans son important rapport, déjà cité, au Comité de Coopération intellectuelle de la S. D. N. :

« La portée révolutionnaire et éducative du nouvel alphabet unifié est marquée par le secours fourni par lui aux masses travailleuses des peuples orientaux de l'U. R. S. S., qui ont banni les alphabets aristocratique-bourgeois médiévaux, tels que l'arabe, et les ont remplacés par un alphabet populaire, socialiste et moderne, adapté aux besoins des masses populaires, fondé sur les caractères latins et qui rapproche les uns des autres les peuples de l'Orient »⁽¹⁾.

Le professeur Braun cite, pour le même Comité, des auteurs soviétiques contemporains : « La graphie arabe est un produit bourgeois, qui pendant des siècles a été, entre les mains de la bourgeoisie et des ministres du culte musulman, un instrument d'exploitation et d'asservissement des masses ouvrières. Au contraire l'instauration de l'écriture latine tend à élever le niveau de la culture des masses ouvrières, à les unir pour la lutte des classes,

⁽¹⁾ *L'adoption universelle* . . . , p. 173-174.

à fortifier et à faciliter les rapports internationaux civilisateurs du prolétariat et des masses ouvrières » ⁽¹⁾.

VII. — L'ALPHABET DES KURDES DE SYRIE.

Alors que les alphabets d'Iraq et de l'U. R. S. S. subissent des remaniements importants avant d'atteindre leur forme actuelle, l'alphabet élaboré par les Kurdes de Syrie est présenté d'emblée, sous sa forme définitive, en 1932 ⁽²⁾; il n'a subi depuis lors qu'une retouche insignifiante.

L'auteur principal de l'alphabet, l'émir Celadet Bedir-Xan, expose et justifie comme suit les principes suivis pour l'établissement de cet ouvrage :

« 1. — A l'exception des exigences imposées par la phonétique kurde, se conformer en forme et en vocalisme, dans le domaine du possible, aux lettres de l'alphabet turc. Par ce procédé, nous faciliterons aux Kurdes habitant le Kurdistan turc, et à ceux qui connaissent déjà l'alphabet turc, l'accès de l'alphabet kurde.

« 2. — Garder, dans le domaine du possible, les sons quasi internationaux des lettres latines dans l'alphabet kurde. Ce procédé assurera aux Kurdes l'avantage d'apprendre facilement les alphabets des langues étrangères, et le nôtre aux étrangers.

« 3. — Noter chaque son par une lettre indépendante et éviter le système des lettres composées. Il est évident que les lettres composées sont, à tout point de vue, plus compliquées que les lettres indépendantes.

« 4. — S'abstenir de noter différents sons par une même lettre ou un même son par différentes lettres. Ce procédé, qui peut naître du souci d'établir avec le moins de lettres un alphabet ou de vouloir fixer plus précisément la phonétique, ne peut servir qu'à la création des homonymes homographes et à engendrer d'innombrables complexités dans la dictée. Presque dans toutes les langues, même dans celles qui sont munies du plus phonétique alphabet,

⁽¹⁾ *L'adoption universelle* . . . , p. 147-148.

⁽²⁾ HAWAR, *Revue kurde*, en kurde et en français, n° 1 à 18; et MÎR HEREQOL AZÎZAN, *Rêzana*

elfabêya Qurdî, *Note sur l'alphabet kurde*, n° 1 des *Cahiers de Hawar*, Damas 1932, brochure en kurde, français, turc et arabe.

l'orthographe ne correspond que plus ou moins imparfaitement à la prononciation, parce que les alphabets n'arrivent jamais à fixer ponctuellement la phonétique d'une langue.

« 5. — Éviter autant que possible de charger les lettres de nouveaux et de différents signes. Les signes causent, d'une part, une perte de temps dans l'écriture; ils ont, d'autre part, l'inconvénient d'être oubliés ou négligés et par conséquent de rendre le son à son origine vocale.

L'adoption des différents signes peut engendrer une extrême complexité. C'est pourquoi nous avons préféré adopter seulement l'accent circonflexe, qui diffère nettement du point qu'on allonge parfois par négligence, ou d'une apostrophe, et ainsi de suite. D'ailleurs, l'abondance des signes rend l'écriture laide.

« 6. — Choisir des lettres homogènes dans leurs formes extérieures, quoique l'emprunt des lettres aux différents alphabets apparaisse au premier abord comme plus avantageux » ⁽¹⁾.

Le dialecte choisi comme base est le *kurdmançî*, débarrassé des variantes grammaticales et phonétiques purement locales, et restitué autant que possible dans la forme que lui donnent les « classiques » kurdes. Mais le système convient également à la transcription du *sortî* : la revue *Hawar* contient de nombreux articles écrits dans ce dialecte.

L'analyse phonétique de la langue conduit à retenir, pour la composition de l'alphabet, trente et un sons élémentaires. Ce nombre peu élevé montre que l'on a nettement tendu ici à l'élimination des sons rares (variétés du *k*, du *r*, etc.). Les auteurs n'en méconnaissent pas l'existence, mais ils les regardent comme « des nuances de couleur du même son, produites au cours de la durée de ce son » ⁽²⁾, et ils estiment que leur figuration alourdirait, sans avantage, un alphabet à destination avant tout pratique.

Les sons étrangers sont exclus de l'alphabet, s'ils n'ont pas pénétré effectivement dans la phonétique kurde : ainsi le *ع* et le *ه* arabes, longuement étudiés par l'émir Celadet ⁽³⁾. Si, au contraire, ils ont pénétré réellement dans la langue, ils sont retenus, mais à titre complémentaire et en quelque sorte

⁽¹⁾ *Hawar*, n° 1, p. 10; n° 2, p. 8.

⁽²⁾ *Ibid.*, n° 2, p. 8.

⁽³⁾ *Ibid.*, n° 15, p. 6-8; n° 16, p. 10; n° 17, p. 9.

facultatif; leur figuration est réalisée au moyen de signes diacritiques (tréma) ajoutés aux caractères de base ⁽¹⁾ : de cette manière, on évite d'anticiper sur l'évolution phonétique de la langue; la pratique conduira soit au rejet, soit à la conservation de ces nuances.

Les variétés purement locales de prononciation ne sont en principe pas retenues. Cependant, les signes diacritiques (tréma) serviront à l'occasion à figurer facultativement les plus importantes : *ō* pour le dialecte *sorî* (*eu* français); *ē* pour le parler *Botan* (*e* plus dur et postérieur) ⁽²⁾. Les nuances plus rares et peu caractéristiques, telles que l'*i* plus fin du *sorî* ⁽³⁾, ne sont pas retenues, non plus que les déviations locales de la prononciation : mutations *o* = *ou*, *ou* = *ū* en parler *Botan* ⁽⁴⁾; dans ce dernier cas, la figuration, même facultative, des nuances locales, conduirait à la confusion et compromettrait les efforts tentés en vue de la fixation de la langue.

La règle de phonétique kurde, déjà mentionnée, qui interdit le contact de deux voyelles, trouve dans l'alphabet de *Hawar* une figuration parfaitement claire et commode par l'emploi des consonnes de liaison *y* et *w*.

La simplicité et la fermeté des principes suivis pour le choix des sons facilitent considérablement, pour les réformateurs du groupe de *Hawar*, le choix des caractères. L'alphabet latin normal est presque suffisant. Il n'y aura lieu, ni d'emprunter des lettres à un alphabet étranger, ni de créer des signes originaux, ni de recourir aux digrammes. Il suffira de faire un emploi très sobre des signes diacritiques. Les signes diacritiques suscrits se réduisent aux accents circonflexes qui, placés sur l'*e*, sur l'*i* et sur l'*u*, figurent des sons fondamentalement différents de *e*, *i* et *u*, et toujours longs, et aux trémas, qui se placent sur le *h* et le *ä*, éventuellement sur le *ē* et le *ō*, pour figurer des nuances de prononciation étrangères ou locales. Ce choix des signes diacritiques pour la figuration de ces nuances laisse libre l'évolution phonétique et permet de revenir sans inconvénient au caractère figuratif du son de base, toutes les fois que les moyens matériels (casses d'imprimerie, machines à écrire) ne disposent pas des caractères affectés du signe diacritique.

Les signes ascrits se réduisent aux cédilles, qui affectent les caractères *c* et *s* pour leur faire figurer des sons originaux distincts.

⁽¹⁾ *Hawar*, n° 12, p. 8; n° 15, p. 6. — ⁽²⁾ *Ibid.*, n° 4, p. 8 et 9. — ⁽³⁾ *Ibid.*, n° 5, p. 8. —

⁽⁴⁾ *Ibid.*, n° 11, p. 7 et 8.

L'exclusion des digrammes souffre une sorte d'exception pratique : le digramme *sh* peut suppléer à l'absence éventuelle du *s* *cétille*.

La valeur attribuée aux caractères se modèle en principe sur leur valeur internationale normale. C'est pour satisfaire mieux encore à cette règle que les rédacteurs de *Hawar* ont accepté, en 1934, d'intervertir dans leur alphabet les valeurs respectives du *k* et du *q*. Telle est d'ailleurs la seule modification que cet alphabet ait eu à subir depuis sa publication originale.

On trouvera ci-après, tableau IV, la figuration de cet alphabet.

TABLEAU IV. — ALPHABET KURDE DE SYRIE (SYSTÈME DE LA REVUE *HAWAR*).

Ce tableau reproduit l'alphabet kurde présenté par l'émir Celadet Bedir-Xan dans le n° 1 de *Hawar*, et modifié selon la note insérée au n° 24 de *Hawar* (intersion du *k* et du *q*). La description des sons est notée selon les indications de l'émir Celadet, et dans la mesure où la valeur attribuée aux lettres diffère de la valeur française.

LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.	LETTRES.	SONS.
a	a long (franç. : pâle).	j	j français et ture.	s	
b		i	i long (franç. : épître).	ş	ş ture, ch français.
c	c ture, dj français.	k	proche du ك.	t	
e	é fermé bref (fr. : dette).	q	proche du ق.	û	ou long français.
ç	ç ture, tch français.	u	amalgame w et i; bref.	f	
d		l		v	
i	i fermé bref, i furtif, i sans point ture.	m		w	w anglais.
g		n		y	consonne ll français (fr. : mouillé).
h		o	o long (franç. : rôle).	z	
x	ch dur allemand.	p		ḧ	ح
ê	è long (fr. : chair, peine).	r		ẋ	ġ

L'alphabet des Kurdes de Syrie est destiné, comme celui de l'U. R. S. S., à l'usage général pratique : sa simplicité en fait d'ailleurs un instrument d'emploi facile. L'absence d'écoles de langue kurde empêche l'expérience de

s'étendre sur le plan de l'enseignement; mais deux petits ouvrages, publiés en 1932 dans les *Cahiers de Hawar*, nos 2 et 3 ⁽¹⁾, constituent, l'un comme syllabaire, l'autre comme livre élémentaire de lectures, l'embryon d'un matériel pédagogique. D'autre part, la revue *Hawar*, « l'Appel », rédigée dans un esprit largement populaire, permet d'atteindre un vaste public; éditée jusqu'en juillet 1933 à la fois en caractères arabes et en caractères latins, elle est désormais composée uniquement en caractères latins; mais des difficultés matérielles rendent actuellement sa publication irrégulière. Elle constitue à la fois l'instrument et le témoignage d'une renaissance littéraire kurde, que l'adoption des caractères latins a certainement facilitée ⁽²⁾.

VIII. — COMPARAISON ENTRE LES TROIS ALPHABETS KURDES.

Les analyses des alphabets kurdes d'Iraq, de l'U. R. S. S. et de Syrie, esquissées ci-dessus, fourniront s'il en est besoin les éléments d'une comparaison entre ces différents systèmes. Nous nous bornerons à souligner ici quelques points plus importants.

L'examen des trois systèmes paraît révéler quelques divergences entre leurs auteurs en ce qui concerne l'analyse phonétique de la langue. Mais il faut se souvenir ici des conditions dans lesquelles travaillent les réformateurs. La question essentielle pour eux n'est pas de savoir, en effet, si telle ou telle nuance de son existe bien en kurde — ce qui nécessiterait le plus souvent de très longues enquêtes, — mais de déterminer les sons assez distincts et assez répandus pour justifier leur représentation par un caractère spécial, compte tenu de ce qu'un alphabet commode ne peut comprendre qu'un nombre limité de ces caractères.

Dès lors, le réformateur pourrait à la rigueur se contenter d'une analyse phonétique assez sommaire; s'il a loisir d'effectuer une étude plus approfondie, il n'en devra pas moins éliminer certains des détails de sons qu'il aura

⁽¹⁾ *Rûpelînên Elfabê*, Feuilles d'alphabet, dont les feuillets séparés ont été encartés dans les premiers numéros de *Hawar*; et QAMIRAN BEDIRXAN, *Dilê qurên min*, « Le cœur de mes fils », poésies.

⁽²⁾ Dernier numéro paru de *Hawar* : n° 26 du 18 août 1935. — Voir dans le *Bulletin d'Études orientales*, t. II, p. 300-304, le compte rendu des vingt numéros constituant la 1^{re} année de cette revue.

découverts, sous peine d'encombrer son alphabet et de devoir recourir, pour la transcription des trop nombreux sons retenus, à des combinaisons peu pratiques de caractères. La réussite de l'alphabet turc kémaliste, auquel des puristes ont reproché de négliger certains détails caractéristiques de prononciation, confirme l'importance qu'il convient d'attacher au côté pratique dans les questions de réforme alphabétique.

Une comparaison vraiment significative entre les alphabets kurdes concernerait donc moins leur relative exactitude que leur facilité d'usage : elle recenserait les signes constituant l'alphabet (sons distincts retenus), les caractères anormaux (étrangers à l'alphabet latin, démembrés, chargés de signes ascrits ou accompagnés de signes diacritiques, etc.), et les digrammes; elle relèverait le nombre de procédés employés pour la différenciation des caractères (nombre de signes diacritiques); elle noterait enfin les caractères qui ne se rencontrent pas dans les casses d'imprimerie ou sur les machines à écrire courantes. L'alphabet le moins chargé sur ces divers points présenterait une supériorité pratique certaine : ce serait, sans aucun doute, celui des rédacteurs de la revue *Havar*, en Syrie.

Un juge équitable ne négligerait pas, cependant, les conditions spéciales auxquelles chaque groupe de réformateurs a dû conformer son œuvre. Les auteurs de l'alphabet d'Erivan ne devaient pas trop s'écarter du système de l'alphabet général unifié de l'U. R. S. S., qui pousse au respect des nuances et à l'emploi des signes complexes. Les réformateurs d'Iraq, ne pouvant pratiquement faire admettre qu'un alphabet d'enseignement, et non d'usage direct, ne se sont pas sentis tenus de rechercher avant tout la simplicité. On ne saurait donc établir un parallèle étroit entre des alphabets répondant à des conditions et à des besoins si divers.

On regrettera cependant que l'existence d'alphabets différents vienne compliquer la lecture des textes kurdes transcrits selon leurs principes. Il a donc paru utile de présenter ici, sous le n° V, un tableau de concordance qui permettra de revenir pratiquement, à partir de chaque système de transcription, à celui de *Havar*, en négligeant seulement de petites nuances phonétiques qui ne peuvent donner lieu à de graves équivoques.

TABLEAU V. — CONCORDANCE APPROXIMATIVE DES SIGNES UTILISÉS DANS LES DIVERS ALPHABETS KURDES (ALPHABETS LATINS DE SYRIE, D'IRAQ ET DE L'U. R. S. S., ET ALPHABET ARABO-KURDE D'IRAQ).

Établi en vue de faciliter la lecture des textes établis dans les divers alphabets kurdes, et leur transcription dans le système le plus simple, ce tableau ne présente pas une correspondance phonétique rigoureuse.

SYRIE.	IRAQ.	U. R. S. S.	ARABO-KURDE.	SYRIE.	IRAQ.	U. R. S. S.	ARABO-KURDE.	SYRIE.	IRAQ.	U. R. S. S.	ARABO-KURDE.
a	a	a	ا	î	iy, y	i	ی	s	s	s	س
b	b	b	ب	j	j	z	ژ	s	sh	s	ش
c	c	ç	ع	k	k	k, ḳ	ک	t	t	t, ṭ	ت
ç	ch	c, e	چ	l	l, lh	l	ل	u	u	u	و
d	d	d	د	m	m	m	م	û	uw	y	وو
e	e	ə, ə̣	ه	n	n	n	ن	v	v	v	ی
ê	ê	e	ه	o	o	o	و	w	w	w	و
f	f	f	ف	»	ö	»	وی	x, x̣	x, gh	x	خ, غ
g	g	g, ɣ	گ	p	p	p, p̣	پ	y	y	j	ی
h, ħ	h	b, ħ	ح, ه	q	q	q	ق	z	z	z	ز
i	i	b	ی	r	r, rh	r, rr	ر	»	»	»	ع, ر

CONCLUSION.

Il faut souligner l'intérêt agissant porté à la réforme alphabétique par les cercles kurdes lettrés. En répudiant ainsi les moyens traditionnels d'expression qui, jusqu'à ces derniers temps, garantissaient à l'Orient une certaine unité culturelle, les lettrés kurdes correspondent sans doute à la logique de la phonétique kurde; ils illustrent ainsi les facilités qu'offre à la latinisation

une langue iranienne, et un tel précédent peut n'être pas inutile⁽¹⁾. Mais, de plus, ils se trouvent ainsi amenés à se détourner des milieux intellectuels arabes et iraniens — bien que ces derniers leur soient très apparentés — pour se rallier à d'autres plans internationaux, communauté proprement occidentale avec l'alphabet turc kémaliste, communauté soviétique avec l'alphabet unifié de l'U. R. S. S., et pour se placer délibérément sur un terrain laïque.

Toutefois, les circonstances paraissent peu favorables à ces expériences, dont les conséquences ne peuvent aisément se développer. L'exiguïté des milieux intellectuels kurdes, l'existence d'une immense masse kurde illettrée peu accessible à la latinisation, la répartition des populations kurdes entre divers États, constituent des handicaps très lourds, de nature à compromettre le succès des réformes les mieux étudiées. Trop de facteurs étrangers à la valeur technique des systèmes entrent ici en jeu : l'avenir des alphabets kurdes, leurs chances de subsistance ou d'unification ne peuvent encore être pressenties. Leur confection représente cependant une étape importante de la renaissance littéraire kurde, qui constitue un aspect trop ignoré, mais digne d'intérêt, de l'évolution de l'Orient.

PIERRE RONDOT.

⁽¹⁾ On sait qu'une vive campagne se dessine actuellement en Iran en faveur de l'adoption des caractères latins.

LE CAIRE. — IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

37, RUE MOUNIRA — 1936

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS publie :

I. Un BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES.

Ce *Bulletin*, périodique, est constitué par un tome d'un ou plusieurs fascicules, du format in-4° carré. Il offre au lecteur une série d'études d'inventaire ou de synthèse, des comptes rendus d'ouvrages français, arabes ou étrangers, et une note sur l'activité annuelle de l'Institut français de Damas. Ce *Bulletin* fait suite au volume des *Mélanges de la Section scientifique des Arabisants de l'Institut français d'Archéologie et d'Art musulmans de Damas*.

Le prix du tome I (année 1931) est fixé à 100 francs.

Celui du tome II (année 1932), en deux fascicules, est de 140 francs.

Celui du tome III (année 1933) est de 70 francs.

Celui du tome IV (année 1934) est de 80 francs.

Celui du tome V (année 1935) est de 70 francs.

II. Des DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES.

Sous la forme de fascicules non périodiques, de format in-4° carré et d'importance variable. Cette publication est spécialement réservée aux travaux d'inventaire scientifique de la Syrie et du Proche-Orient.

Le prix de chaque fascicule est fixé selon son importance.

III. Des MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, consacrés aux travaux de synthèse et à la publication de textes et de traductions.

CES PUBLICATIONS SONT EN VENTE :

A L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, Palais Azem à Damas (Syrie).

A LA LIBRAIRIE E. LEROUX, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris (VI°).